

La Ville de Paris inaugure les premières voies antibruit et antichaleur

Lundi 15 octobre à 15h45, place Cambronne (15e)

Lundi, Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris, inaugurerà les premières voies antibruit et antichaleur de Paris. Cette expérimentation répond à la volonté de la Ville d'adapter l'espace public parisien au défi climatique, de lutter contre la pollution sonore liée au trafic routier et d'améliorer le cadre de vie.

La Ville de Paris est engagée, à l'échelle de son territoire, à développer et installer des solutions innovantes pour lutter contre le dérèglement climatique. Avec le soutien du projet européen « Life », la Ville présente le dispositif « Cool & Low Noise Asphalt » (« enrobé antibruit et antichaleur »).

Trois sites pilotes ont été choisis, selon plusieurs critères – l'exposition au bruit et au soleil, le manque de végétalisation, l'impact du bruit sur les riverains – pour accueillir ces nouveaux revêtements. Il s'agit de la rue Frémicourt (15e), rue Lecourbe (15e) et rue de Courcelles (8e).

Ce lundi 15 octobre à 15h45, Célia Blauel, adjointe en charge de l'environnement et du Climat, présentera ces nouveaux revêtements et leurs propriétés conçus pour la qualité de la vie des Parisiens avec les partenaires du dispositif.

Personnalités présentes :

- Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'environnement, du développement durable, de l'eau, de la politique des canaux et du Plan Climat
- Aurélie Solans, conseillère déléguée chargée de l'environnement auprès de Célia Blauel

Date et lieu :

Lundi 15 octobre à 15h45, place Cambronne (15e)

Contact presse : Antoine Demière / presse@paris.fr / 01 42 76 69 11